

<p>· COMMUNE de SEYSSSES 10 Place de la Libération 31600 SEYSSSES</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSSSES</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 29 Présents : 27 Procurations : 2 Votants : 29 Pour : 29</p>	<p>L'an deux mille quatorze, le dix-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seysses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.</p> <p>Date de la convocation : 11 septembre 2014</p>
<p>PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Philippe STREMLER, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANE, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Thierry LAZZAROTTO, Corine CORDELIER, Philippe RIBET, Nicole CHAUVET, Patrick MORDELET, Maryvonne SALES, Bruno BENOIST, Magali GRANDSIMON, Frédérique LAURENS, Alain VIDAL, Elisabeth DELEUIL, Jennifer DURAND, Jean-Pierre ZANATTA, Line DELHON, Eva FLORES, Manuel SOLSONA.</p> <p>PROCURATIONS : Laurent VALLET à Alain PACE, Carine PAILLAS à Thierry LAZZAROTTO.</p> <p>Secrétaire de séance : Marie-Ange KOFFEL</p>	
<p style="text-align: center;">N° 4272</p> <p style="text-align: center;"><u>OBJET</u> :</p> <p style="text-align: center;">Adhésion à l'AUAT</p> <div data-bbox="151 1176 518 1422" style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 20px;"> <p style="text-align: center;">REÇU LE :</p> <p style="text-align: center; font-size: 1.2em;">23 SEP. 2014</p> <p style="text-align: center; font-size: 0.8em;">A LA SOUS-PRÉFECTURE DE MURET</p> </div>	<p>Monsieur le Maire propose au Conseil municipal l'adhésion de la Commune à l'AUAT.</p> <p>L'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse-aire urbaine (AUAT) est une association de partenaires publics, parmi lesquels l'Etat, la Région Midi Pyrénées, le Conseil Général de Haute-Garonne, la communauté urbaine de Toulouse Métropole, le GIP InterSCoT et de nombreuses autres collectivités de l'aire urbaine de Toulouse.</p> <p>Financée par des fonds publics, l'AUAT a une mission d'intérêt public pour contribuer, par ses travaux, à l'harmonisation des politiques publiques. Elle intervient sur l'aire métropolitaine de Toulouse dans les domaines de la planification, du projet urbain, de l'observation, de la prospective, des politiques publiques (déplacements, environnement, habitat, foncier, économie, sociologie, commerce, écologie, immobilier d'entreprise...). Ses savoir-faire conjuguent études urbaines et animation inter-institutionnelle.</p> <p>Cette adhésion, qui s'inscrirait dans un partenariat pluriannuel, permettrait à la commune de bénéficier de cette ingénierie et de lui confier des missions dans ses domaines de compétence.</p> <p>Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande l'adhésion de la commune à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire urbaine (AUAT) • Mandate Monsieur le Maire pour les formalités administratives et contractuelles afférentes
<p>Certifié exécutoire, Reçu en Sous-Préfecture le : 23 SEP. 2014</p> <p>Affiché le : 23 SEP. 2014</p>	<p>Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit, au registre sont les signatures, pour copie conforme, Seysses, le 19 septembre 2014</p> <p style="text-align: right;"> Le Maire, Alain PACE </p> <div data-bbox="901 1870 1420 2116" style="text-align: right;"> </div>